

Snep retraités

Bulletin d'informations

Enjeux de société

Le gouvernement et sa majorité parlementaire viennent de perdre une bataille : celle de l'opinion. Ils ont affirmé haut et fort que leur projet de réforme des retraites était juste, inévitable, qu'il était la seule solution pour sauver le régime par répartition. Ils ont répété qu'ils comprenaient l'inquiétude des manifestants mais qu'il suffisait d'améliorer les explications pour faire comprendre la réforme. Rien n'y a fait, les manifestations des 24 juin, 7 puis 23 septembre ont été de plus en plus puissantes, et l'opinion publique soutient largement le mouvement.

L'unité syndicale a été maintenue, avec des organisations qui assument leurs différences d'analyses et de propositions alternatives mais qui considèrent que seule l'action unitaire, de masse, entraînant les salariés, les chômeurs, les jeunes, permettra de repousser ce projet et d'obtenir l'ouverture de négociations pour une tout autre réforme des retraites par répartition et du codes des pensions.

A ce jour (29 septembre), nous sommes à la mi-temps du match. Les députés de la majorité, sourds aux exigences portées par les grévistes et les manifestants et refusant le débat sur les contre propositions, ont décidé d'approuver le projet de loi. La deuxième mi-temps s'engage au Sénat. Il nous faut poursuivre et élargir la mobilisation. Il est possible de gagner, les jeux ne sont pas faits !

Les débats, les explications données, les initiatives menées ont permis de convaincre que d'autres solutions sont possibles, que ce projet n'a rien d'inéluctable mais qu'il est bien le résultat de choix politiques. Les enjeux sont considérables et c'est pour cela que le gouvernement, même affaibli cherche à ne rien lâcher : comme pour la santé, pour les services publics, pour l'organisation de l'Etat et des collectivités territoriales, etc. ce que le pouvoir entend mettre en place, c'est une société de l'individualisme forcené et de la concurrence, c'est la casse des solidarités collectives, c'est plus d'inégalités. Nous avons réussi à faire que l'opinion se place du côté de ceux qui se battent et les soutienne. Il s'agit par l'action multiforme, le débat partout, de convaincre la population de passer du soutien à l'engagement dans les luttes. Il nous faut tout faire pour réussir les manifestations du samedi 2 septembre, mener des actions diversifiées pendant la semaine suivante et préparer ainsi la nouvelle journée de grève et de manifestations du 12 octobre.

Et en même temps, tout en luttant sur les dossiers retraite, santé, protection sociale, services publics, etc. il nous faut mener l'action pour l'EPS, le sport scolaire, un sport transformé et humaniste, c'est là aussi un enjeu de société. C'est le sens des « EPSiliades » de mi novembre, grande manifestation à caractère particulier pour la discipline et la profession.

Les retraités ont l'expérience de la liaison luttes générales, luttes spécifiques. Ils sont massivement partie prenante des actions actuelles, ils seront également, nous n'en doutons pas, du rendez vous militant, revendicatif et professionnel des « EPSiliades ».

Sommaire :

- EDITO : P 1
- Pénibilité : P 2
- Dépendance et CNSA : P 3/4
- Hold-up : P 5
- L'Europe et les retraites : P 6
- Lectures et brèves : P 7
- EPSiliades : P 8
- Les séjours : P 9/10/11
- Syndicalisation : P 12

Syndicat National de
l'Education Physique de
l'enseignement public
(FSU)

76 rue des Rondeaux 75020 PARIS Tél :
01.44.62.82.10

Fax : 01.43.66.72.63

Internet : louise.gavary@snepsu.net
Directeur de publication :

Jean Lafontan

Imprimerie SNEP

Trimestriel

N° commission paritaire : 0307S07232

N° ISSN : 1772-7634

Abonnement revue 4,57€ - abonnement
revue + suppléments 6,10€

Serge Chabrol
Secrétaire général
29 septembre 2010



SYNDIQUEZ-VOUS VITE

Réduire la pénibilité du métier, c'est possible et nécessaire ! Et c'est urgent !

En plus de la pénibilité commune à tous les enseignants, et au stress trop fréquent liés aux charges administratives, aux effectifs pléthoriques, aux élèves difficiles, à la pression administrative, les enseignants d'EPS sont confrontés à une pénibilité accrue et spécifique : accidents et traumatismes, bruit dans les installations couvertes, intempéries, démonstrations sans échauffement et parades, manipulation de matériel parfois très lourd....

Vous en avez sans doute été vous-mêmes victime, un jour ou l'autre. Vous connaissez aussi des collègues, des amis, qui en ont souffert encore davantage, contraints à un enseignement devenu douloureux, à des arrêts multiples, voire à une retraite prématurée et en mauvaise santé. Parfois, les difficultés apparaissent après une retraite dite « normale », sans aucune prise en charge par l'État de ses responsabilités.

Pour éviter cette situation...banale (!), le SNEP est intervenu pour que la FGR et la MGEN interpellent l'État employeur, sur cette question et pour tous les personnels de l'Éducation. Il n'y a aucune raison pour que la MGEN et ses adhérents supportent ce qui relève de la responsabilité de l'employeur. Il est surtout nécessaire que la pénibilité diminue, au bénéfice des enseignants d'EPS, actifs et retraités, mais aussi des élèves qui leur sont confiés. À notre grand étonnement, nous nous sommes heurtés à une réserve incompréhensible, tant de la part de la MGEN que de la FGR !.

La question actuelle des retraites, avec la mise en cause du droit à la retraite à 60 ans, avec l'exigence de plus d'années de cotisations, avec la mise en cause de la retraite anticipée pour les mères de 3 enfants...met en évidence, de façon encore plus décisive, la nécessité de réduire la pénibilité des enseignants d'EPS et de la faire mieux prendre en compte.

Réduire la pénibilité, c'est travailler sur la formation des enseignants, sur les conditions matérielles d'exercice de la profession, sur les effectifs, sur les fins de carrière...Réduire, en améliorant la prévention de façon décisive !

Prendre en charge la pénibilité, c'est la reconnaître au plan statutaire et mettre en place une réelle médecine du travail et de prévention, une réelle information des collègues sur leurs droits. Au contraire, les maladies et accidents professionnels constituent de véritables parcours du combattant, les taux d'invalidité imputables au service sont minimisés, les retraités ne peuvent faire valoir les troubles apparus imputables à leur profession mais apparus tardivement ou bien sous-estimés lors de la mise en retraite... Combien de mises en retraite demandées parce que l'on a acquit l'âge d'ouverture des droits alors que la raison sous-jacente est une question de santé, dégradée ou à préserver !...

Dans un contexte dégradé, où la CPA a pratiquement disparu, où les retraites solidaires sont menacées, où la santé solidaire est sacrifiée à la couverture individuelle et assurancielle, nous avons la responsabilité de souligner, encore plus fermement, que la pénibilité du travail de prof d'EPS, cela existe. Il faut qu'elle soit mieux prise en compte, et réduite.

Nous vous appelons au débat sur cette question, et à témoignages pour mieux appuyer nos interventions et nos demandes.

Eduard Vernier

La réforme de la dépendance, les marchés à l'affût !

Santé, éducation, recherche, culture, retraites, droit du travail, justice... rien n'échappe à la folie destructrice du Président et de son gouvernement, à la grande satisfaction des marchés financiers et du MEDEF.

Donc après de nombreux rapports, le Président s'attaque à la dépendance après la contre-réforme des retraites.

La députée UMP Valérie Rosso-Debord pilote le rapport de la mission d'information de l'Assemblée Nationale pour une réforme de la prise en charge de la dépendance.

Il dévoile le contenu des mesures de ce que le gouvernement veut mettre « en débat ».

- Suppression de l'APA (aide personnalisée à l'autonomie) pour les personnes « classées » en GR 4, soit 600 000 bénéficiaires (en décembre 2007, 1 078 000 personnes bénéficiaient de l'APA).
- Instaurer une assurance privée obligatoire dès 50 ans contre le risque de perte d'autonomie.
- Pour les bénéficiaires de l'APA possédant un patrimoine de 100 000 €, le « choix » d'opter entre une APA réduite de moitié ou une allocation à taux plein autorisant un recours sur succession plafonnée à 20 000 €.
- Augmenter à 7,5 % la CSG applicable aux retraités.
- Transfert total à la CNSA (voir ci-dessous et journal du 22/12/2006 et 31/12/2009) de la dépendance et des politiques médico-sociales.
- Inscription ferme des établissements d'hébergement des personnes âgées dans le cadre des ARH (agences régionales d'hospitalisation). Ce qui signifie l'encadrement des dépenses par les ARS (agences régionales de santé) et réduire la contribution publique. L'agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et medico-sociaux (ANAP), créée par l'arrêté du 16 octobre 2009, a pour mission « d'aider les établissements de santé et les établissements et service médicaux à améliorer le service rendu aux patients et aux usagers, leur permettant de moderniser leur gestion, d'optimiser leur patrimoine immobilier et de suivre et d'accroître leur performance, afin de maîtriser leurs dépenses ». Ce qui signifie la transposition de la loi Bachelot dont on connaît les dégâts dans les hôpitaux ou secteur médico-social à la dépendance.

Dans son programme présidentiel, en 2007, le candidat Sarkozy avait fait de la réforme de la dépendance un engagement qui consistait à la création d'un 5^e risque ajouté aux branches de la sécurité sociale (maladie, vieillesse, accident du travail, famille). Cette promesse, comme les autres, a fait long feu... exit la solidarité d'un financement public et solidaire, on passe à la prise en charge individuelle privatisée, marchande et assurantielle. C'est-à-dire à la paupérisation d'une grande partie des personnes âgées, le retour au moyen-âge ? Après la dépendance, pourquoi ne pas adhérer aux fonds de pension pour compenser les pertes sur les pensions de retraites.

A ceux qui seraient tentés, rappelons nous que le fond de solidarité destiné à combler le déficit des retraites en 2018 a perdu quelques millions en 2008 lors de la crise financière ainsi que le régime additionnel de la fonction publique.

Le projet de loi renforce la capitalisation répondant aux vœux du MEDEF et de la FFSA. Une série d'amendements visent à rendre plus attractif le PERCO (plan d'épargne collectif) et PERD (plan d'épargne individuel).

Ce rapport est outil redoutable de consolidation du marché assurantiel de la prévoyance et des retraites. Depuis de longues années, assurances, banques, lorgnent sur les milliards que représente l'assurance maladie. Guillaume Sarkozy, membre actif de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), haut responsable du MEDEF, Denis Kessler (AXA), ancien N° 2 du MEDEF, travaillent depuis de longues années à la financiarisation de la protection sociale.

SYNDIQUEZ-VOUS VITE

Texte voté au congrès de la FSU : Perte d'autonomie « 5^e risque » :

« La perte d'autonomie, le handicap, quels qu'en soit la cause ou l'âge de la personne concernée, doivent relever de la solidarité nationale dans le cadre de la sécurité sociale tout au long de la vie. La FSU se prononce contre l'assurantiel de type privé préconisé par le Président de la république et contre les contours actuels du « 5^e risque », d'ailleurs régulièrement repoussé par ses promoteurs eux-mêmes. Elle exige que la perte d'autonomie soit rattachée, dans le cadre de la solidarité nationale, aux branches existantes de la sécurité sociale. »

Comme pour les retraites, la bataille ne fait que commencer, après le 23 septembre avec les actifs pour une société juste, où le droit de vivre humainement serait imprescriptible sans retour à la charité du 19^e siècle, à l'asservissement, CONTINUONS !

Ni le MEDEF, ni les marchés, ne feront la loi !

LA CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)

Créée en 2004, laboratoire d'un nouveau champ de la protection sociale, la perte d'autonomie, sa création dût contestée par le SNEP et la FSU.

Le conseil de la CNSA (48 membres) rassemble les partenaires sociaux, associations, représentants des conseils généraux, parlementaires, personnes qualifiées, représentant de l'Etat.

Le projet de réforme piloté par Valérie Rosso-Debord (porte-parole du gouvernement sur les retraites, la même ! ...) indique la nécessité du transfert total à la CNSA, du pilotage national de la dépendance et des politiques médico-sociales. Cela consiste à renforcer l'encadrement des dépenses pour l'institutionnalisation d'audits gérés par les ARS et la CNSA et à réduire la contribution publique aux établissements d'hébergement des personnes âgées et intervenir sur les protocoles médicalisés et sanitaires de prise en charge des personnes dépendantes. (voir article sur l'APA).

Le budget consacré à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie s'est élevé à 18 milliards d'euros en 2009 pour plus d'un million de personnes (1 078 000 en 2007), dont 14 millions provenant de l'assurance ma-

ladie voté dans le cadre de la loi annuelle de financement de la sécu (PLFSS).

2.2 millions d'euros journée de solidarité

1.1 million d'euros CSG

1.2 million d'euros ressources propres

La CNSA indique que ses recettes propres se sont réduites, influence du contexte économique de la baisse de la masse salariale et des revenus du patrimoine.

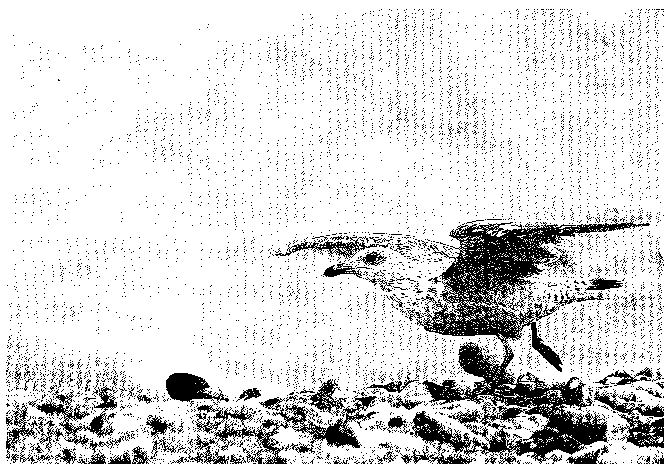
« La nouvelle convention 2010-2013 devra surtout prendre en compte les missions nouvelles qui ont émergé depuis 2005 et le changement de contexte, tant au niveau territorial avec l'ambition que porte la création des agences régionales de santé, qu'au niveau national, avec la volonté de mieux définir les rôles respectifs de l'administration centrale et de l'opérateur qu'est la CNSA. Elle devra mieux exprimer les objectifs stratégiques, les apports de l'Etat, les résultats attendus de la CNSA et le calendrier de mise en œuvre, de manière à constituer l'instrument de référence d'un dialogue permanent et constructif entre l'Etat et la Caisse.

Nous reviendrons sur le financement de l'APA en décembre et les conséquences des mesures que Sarkozy veut faire voter.

Non ! Au hold-up accru sur notre santé !

En difficulté avec sa contre-réforme des retraites, le pouvoir sarkosyste veut profiter du PLFSS (« projet de loi de financement de la SS) pour accentuer le transfert des richesses produites par les travailleurs, actifs ou retraités, vers une minorité qui se goinfre, et notamment les actionnaires des assurances privées et des banques !

Ce qui se passe, depuis quelques années déjà, concernant la santé, n'est pas pris en compte de façon suffisante, y compris par nos organisations syndicales : déremboursements croissant des soins et des médicaments, mise en cause du service public hospitalier, désengagement des employeurs, notamment de l'État-employeur, privatisation croissante, incitation à la couverture individuelle assurancielle,...avec la mal-vie et le coût à terme accru qui en résultent, pour chacun de nous mais aussi pour notre société.



En conséquence, les inégalités explosent, notamment pour l'accès aux soins et l'« espérance de vie en bonne santé » (moins de 64 ans en moyenne !). Le « reste à charge » croissant des soins pèse notamment sur les plus démunis, qui se privent d'une assurance complémentaire devenue trop coûteuse. Mais il pèse aussi sur tous les assurés, incitant ainsi, ceux qui le peuvent, à renforcer leur couverture personnelle pour la grande satisfaction des assurances et des structures privées qui sont à l'affut et qui multiplient les appels d'offre à la télé et dans les journaux.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale actuellement en examen (2,5 milliards d'économies ?), veut faire la poche des malades mais aussi celle de tous, via l'augmentation des cotisations, notamment mutualistes.

Même orientation que l'offensive contre nos retraites, mais n'est-ce pas au moins aussi grave ? Alors ? Pourquoi cette question, il n'y a pas longtemps, et à juste titre, encore première préoccupation des Français, des Français, est-elle aujourd'hui si négligée ?...

Faire payer les pauvres (et les autres !), c'est plus rentable : ils sont plus nombreux que les bénéficiaires du bouclier fiscal !...

Tous ensemble, ils peuvent peser davantage, pour une véritable protection sociale.

Edouard Vernier

SYNDIQUEZ-VOUS VITE

Leur Europe et nos retraites !

On constate que l'avenir de cette Europe du Traité de Lisbonne (refusé par référendum par 55% des syndiqués et des Français en 2005) n'est plus dans le progrès social, mais dans la régression... !

Il n'y aurait d'avenir que dans l'austérité ! - C'est le scénario écrit par le MEDEF, qui pilote la réforme des retraites, et ce sont ceux qui massacrent l'école de TOUS, Luc CHATEL, notre Ministre, et Eric WOERTH, l'« honnête financier » du pays ! qui sont chargés de la « pédagogie » pour faire admettre au pays, un allongement de la durée du travail et des cotisations, alors que 40% des Seniors sont éliminés des entreprises avant 60 ans et que 30% des jeunes diplômés ne trouvent pas d'emploi !

Monsieur BARROSO, le Président de la Commission Européenne en rajoute : ce n'est pas seulement l'allongement de la vie, qui obligerait de reculer l'âge de la retraite, mais la « compétitivité » face aux pays à bas salaires et sans acquis sociaux (Discours du 7 sept. 2010) !, s'aligner sur la pauvreté des pays émergents...voilà ce qui reste du « modèle social Européen » qu'il ont tant vanté !

Si on accepte cette logique aucune raison de s'arrêter à 62 ans, ni même à 67 ans ! Déjà 67 ans en Allemagne et en Espagne, 68 en Grande-Bretagne, 69 en Italie ! Qui dit mieux ? Pour satisfaire « les marchés » ?

Cet été, ils ont dit :

Yannick Noah :

« Plutôt que de s'en prendre aux Roms, on ferait mieux de s'intéresser aux milliardaires qui continuent à se goinfrer en pleine crise »

Interview à l'Humanité Dimanche (1^{er} septembre 2010)

Raymond AUBRAC :

« Il faut être optimiste, c'est cela l'esprit de résistance »

Quelques livres pour mieux comprendre

« Ma gauche »

Edgar Morin Editions BOURIN 2010
Sociologue et philosophe
« Nous sommes dans une phase régressive de l'histoire – Comment à la fois résilier et régénérer la pensée politique ? »

« Nouveau carnet d'un Inspecteur du Travail »

Gérard FILOCHE
Editions J.C. GAWSEVITCH 2010
« Ils nous volent de 60 à 65 ans les plus belles années de la retraite »

« La crise et sa sortie en dix leçons »

Jean Christophe Le Duigou
Editions de l'Atelier 2009
Economiste et Syndicaliste

« Président des riches »

Michel et Monique PINCON
CHARLOT 2010
Sociologues et philosophes
Le pouvoir et l'argent : un éclairage actuel et pertinent sur la collusion entre les affaires et la politique ; illustration de l'affaire Woerth-Bettencourt – Sarkozy

« Mourir de dire la honte »

Boris Cyrulnik **Editions** Odile JACOB 2010
Neuropsychiatre – Université de TOULON
« Je serai fier d'appartenir à un pays qui dirait aux ROMS : « On va vous réserver des terrains si vous désirez vivre selon votre culture » »

FLASHS DE L'ETE

Affaire : BETTENCOURT – WOERTH – SARKOZY

Malgré les nombreuses demandes des magistrats hommes et femmes, politiques, toujours pas de Juge d'Instruction pour instruire cette affaire significative de la collusion entre l'appareil d'ETAT et le monde de l'argent ! Sarkozy en nommant son ami le procureur Courroye, a verrouillé le dispositif juridique et politique, permettant à Woerth de conduire le « dossier » des retraites. Va-t-on vers un classement sans suite ?

Politique sécuritaire

Le 4 septembre des dizaines de milliers de manifestants, parmi lesquels la FSU, ont clamé leur refus de la politique sécuritaire conduite par le Trio SARKOZY – BESSON – HORTEFEUX.

Discriminer les Français en raison de leur origine et de leur couleur de peau, renvoyer collectivement les ROMS sont contraires à la Constitution Française, et aux fondements de l'Union Européenne.

La France condamnée à l'ONU, au Vatican, à la Commission Européenne. Gare à nos libertés !

Réforme des collectivités territoriales

Danger pour l'EPS et le Sport – Ca nous concerne tous.

La droite avance au pas de charge pour bouleverser l'organisation institutionnelle de nos territoires et fragiliser encore un peu plus les services publics.

Equipements sportifs, subventions aux Clubs et Associations souffriraient d'un affaiblissement de l'action publique et cela au profit des opérateurs privés.

Interventions auprès de nos élus Députés et Sénateurs pour qu'ils refusent le texte.

Jean-Pierre FAVIER - Président de l'US IVRY : « La retraite un atout pour le sport »

« Les retraités jouent un rôle important au sein des associations. La réforme des retraites telle qu'elle est envisagée aurait des conséquences graves sur le mouvement sportif.

En effet, une grande partie des bénévoles qui font vivre les associations sportives sont des retraités. Ils sont un réel atout pour le sport, pour ne pas dire sa force ! »

« Pour le sport. Bulletin de la commission des sport du PCF. »

Des Economistes mettent le pouvoir et l'opinion en garde

l'Economiste Américain Prix Nobel prévient :

♦ Joseph STIGLITZ : « L'Austérité va conduire au désastre

L'Editorialiste économique du « Monde » :

♦ Martin WOLF : « La rigueur, une solution héroïque mais inefficace »

Un « Manifeste d'économistes atterrés » à l'initiative de Thomas COUTROT (ATTAC) et de Philippe ASKENAZY (CNRS) dénoncent le fait que les politiques économiques qui ont conduit à la crise sont toujours en œuvre, et appelleront à des alternatives, qui ne soient pas dictées par les « marchés financiers »

SYNDIQUÉZ-VOUS VITE

EPSiliades

Comme tu le sais sans doute, devant la situation qui est faite à l'EPS et qui, avec les dernières annonces (cours le matin, sport l'après-midi) ne va pas s'arranger, le SNEP a décidé d'organiser une riposte d'ampleur avec les EPSiliades.

Evènement original : 30 débats, dont un qui sans doute vous touchera particulièrement (les étudiants interrogent les acteurs des IO de 67), des pratiques, et une grande fête avec un spectacle décoiffant, suivi d'un bal autour de la chanson populaire française.

Nous souhaitons aussi que vous puissiez avoir la possibilité de vous rassembler es qualité pour évoquer ensemble, souvenirs, retrouvailles mais aussi revendications spécifiques etc. Sachez qu'un espace, et un rendez-vous particuliers vous seront spécialement réservés dans ce but. Dès la parution du programme vous en serez informés.

Nous comptons sur votre présence nombreuse, vous qui avez contribué à la construction de l'EPS moderne.

Merci de votre contribution à la réussite de notre combat commun.

Cordialement,

Jean Pierre LEPOIX
Pour le groupe d'organisation des EPSiliades

L'occasion unique de participer à de nombreux débats (voir les bulletins nationaux) et de participer à une rencontre intergénérationnelle le dimanche 14 novembre de 9h à 12h sur le thème « un travail d'histoire vivant : les étudiants et les profs interrogent ceux et celles qui ont bâti les fondations de l'EPS moderne, les acteurs de 1967.

L'occasion aussi de se retrouver le vendredi soir autour d'un pot entre jeunes, actifs et retraités.

INSCRIVEZ VOUS VITE et si vous ne pouvez participer, vous pouvez soutenir cette initiative inédite, sans égal et qui est la marque de notre syndicat et des professeurs d'EPS.

LES SEJOURS

En 2010, Cayeux, Antibes, La Sologne, Vichy, Sainte Maxime, des séjours réussis, plein de promesses pour les séjours 2011 à venir !

Cayeux sur Mer :

Ici, l'accueil de Catherine et Alain Becker est formidable. Après deux jours maussades où nous avons pu expérimenter la Baie de Somme dans son climat traditionnel : ciel bleu et grand soleil. Nous avons parcouru une partie de la Baie et ses buttes de chasseurs, le Marquenterre et son exceptionnelle réserve d'oiseaux. René aurait été très heureux de retrouver un peu de son Pays.

Geneviève Deleplace

Antibes :

Après plusieurs années d'hésitation, nous nous sommes décidés à nous inscrire à un séjour organisé par le SNEP retraités, le mois et le lieu nous ayant convaincus.

Nous avons tourné un bon moment dans Antibes pour trouver le CREPS. Puis, nous avons rejoint le groupe pour la visite de la vieille ville. Heureuse surprise, nous étions parmi les « jeunes » de la bande : 16 retraités, en autogestion sous les regards bienveillants d'Yvon Adam et Suzanne Forget, accompagnés de Jacques Silhol, pourvoyeur de rosé frais à chaque repas.

La semaine fut variée entre les visites de musées (nombreux dans la région) ; deux déplacements à Nice (dont un pour la manifestation du 24 juin) ; une journée en bateau aux îles de Lérins (avec plongée sous-marine encadrée par des professeurs du CREPS) ; les parties de pétanque et la soirée barbecue finale avec l'accordéon de Marcel Berge (venu nous rejoindre en milieu de semaine), plus deux soirées de discussion sur les retraites et la réforme des collectivités locales (avec la participation du vice président du conseil régional PACA, Jean Marc COPPOLA).

Une semaine bien remplie, trop courte pour faire tout ce que nous avions prévu. Dans une excellente ambiance, le groupe s'est soudé au cours de la semaine. Aussi, nous aurons plaisir à retourner dans un prochain séjour du SNEP.

Jacques et Manou Raibaud

Sologne :

12 retraités venant de, de la Moselle, de Valence, de la région parisienne ou de l'académie ont participé à ce second séjour de découverte d'une Sologne trop méconnue.

La Loire, Aubigny des Stuart, Bourges (découverte avec Annie), le musée de étangs de St Viâtre les ont particulièrement séduits. Grâce à l'UCPS, l'association culturelle de la Sologne, ils ont pu, mieux comprendre la riche vie solognote, ses contes, ses danses, ses coutumes et costumes. Malheureusement, le musée du braconnage, prévu au programme, n'était plus disponible après la tempête et « la mémée » avait tiré sa révérence...

L'activité physique était aussi au programme : le temps a compromis les activités nautiques mais marches, VTT, boules ont bien trouvé leur place.

Cela n'a pas empêché notre participation à la grande manif du 7 septembre à Bourges et de débattre entre nous, notamment de l'avenir des retraites et de obstacles restant à surmonter dans les têtes, des uns ou des autres.

Le lieu d'accueil, à Ste Montaine, a été très apprécié, facilitant la convivialité dans le groupe.

Edouard Vernier

SEJOUR SNEP-TOUJOURS au CREPS VICHY (18-25 sept. 2010)

Arrivés en fin de samedi dans le magnifique CREPS de VICHY (Centre de Ressources et d'Évaluation de la Performances Sportive...oui, oui c'est ainsi maintenant) 23 collègues se sont préparés à suivre le difficile parcours d'épreuves concocté par nos hôtes émérites : NOELLE et VICTOR K.K.

Tout au long de la semaine nous alternerons :

les exploits sportifs :

- au GOLF (rechercher de toutes petites balles jaunes cachées quelquefois innocemment dans de tout petits trous...)
- en AVIRON (rouler des pelles à 8 n'est pas évident...)
- en GYMNASTIQUE DOUCE (seul(e)s les initié(e)s pourront en suivre le rythme démentiel)
- en MARCHES « FORCEES » effectuées en général sur 2 pieds, encore que certain(e)s s'essaieront à des techniques plus sophistiquées (grimper à genoux, descendre sur la fesse, le dos, le ventre ...)
- quelques uns trouveront aussi le temps d'aller taquiner les bulles de la piscine de VICHY, d'autres iront faire rayonner leur vélo dans les multiples circuits proches du CREPS...

les excursions (orientations) découvertes de la région (si nous avons connu quelques moments d'égaré aucune perte d'individu cependant n'est à déplorer) – le DIMANCHE, après s'être dé-GOUR-di et restauré à CAZENAT, nous avons trainillé tout au long des gorges de la SIOULE, au gré des méandres des Souvenirs de notre petit SOULIOT de Service (Jackie DUMONTAUX)

Le LUNDI aprèm : CHÂTEL-MONTAGNE (son église romane, sa maison du Patrimoine) fut la récompense d'une jolie randonnée pleine nature.

MERCREDI, l'excursion vers le sud de la CHAÎNE DES VOLCANS nous permettra d'admirer entre autres les lacs d'AYDAT et SERRIERE, les fameuses roches TUILLIERE et SANADOIRE et de flâner librement dans de magnifiques villages abritant de merveilleux édifices romans (St SATURNIN – ORCIVAL ...)

JEUDI 23, nous suivrons tous un parcours (reconnu le mardi aprèm par certains) dans les rues de VICHY...parcours encombré par une foule de citoyens déterminés, brandissant banderoles, fanions, scandant slogans et autres revendications dignes d'intérêt (tiens, tiens !)

VENDREDI, la pluie, heureusement programmée, permettra à chacun de vaquer...certains visiteront les golfs de VICHY et de MONTENSIER, d'autres se contenteront d'une séance de « musculation douce » (?), le petit train de VICHY promènera une quinzaine de randonneurs paresseux, les rameurs auraient donné 170 coups de pelle !! (à qui ? pourquoi ? en combien de temps ???), la piscine à bulles enfin calmera les plus vaillants (6 !!)

- et le soir, après un repas amélioré au CREPS, nous nous sommes retrouvés à Vichy autour d'une tisane (si...si)

Nos soirées nous verront débattre des soucis que suscitent la réalité actuelle et le devenir de notre profession...sans déboucher et déterminer des propositions claires d'actions à promouvoir.

- le mercredi soir – M. DEBAISIEUX, chargé de mission, nous présentera le PÔLE RESSOURCE NATIONAL SPORT-SANTÉ implanté dans le CREPS dont l'objectif pourrait se résumer par « promouvoir l'activité physique comme moyen d'améliorer la santé » - Les échanges, cordiaux, qui suivront cet exposé ne pourront que révéler la pertinence des inquiétudes suscitées par l'(in)cohérence des choix politiques actuels quant à l'avenir de l'EPS.

Accueil, organisation, convivialité...tout y était... Merci encore à VICTOR et NOELLE et aux 2 piliers permanents SNEP-TOUJOURS LOUISE et JACK.

Christian GRENTE

Séjour Vercors septembre 2011

Voici quelques éléments qui vous permettront de vous inscrire (tél. 01 44 62 82 32 auprès de Laurie), dès que possible (nous devons verser 20 % du séjour fin novembre début décembre 2010).

Dates : du dimanche 4 septembre au dimanche 11 septembre 2011 (coût : 370 €).

Accueil à partir de 16h, départ après le petit déjeuner.

Possibilité d'arriver la veille (nuitée et repas possible, à voir ultérieurement).

Lieu : Vassieux en Vercors au « Piroulet », centre appartenant au Parc Régional du Vercors, loué et donc géré par une association de tourisme associatif.

Condition d'hébergement : chambre de 2 ou individuelle, avec salle de bain, douches et toilettes.

Nombre de participant limité à 22... alors : à vos marques !

Activités envisagées mais à mon avis incontournables :

La Résistance sur le Vercors : une journée complète (et la soirée qui précède) avec visite de tous les sites importants et symboliques de la Résistance. Visite accompagnée par des collègues qui travaillent sur le sujet depuis plusieurs années.

Randonnée : possibilité de faire sur une journée et/ou une ½ journée et/ou circuit de 1h, 2h, 3h à partir du centre.

Romans : (à environ 1h15/1h30 de route) visite d'une des dernières tanneries, de la dernière usine de chaussures Clergerie. Visite de la ville très intéressante (vieille ville, lieu d'immigration arménienne, cathédrale Saint Barnard...)

Et puis d'autres possibilités de visites à tous moments : grottes, musée de l'eau à Pont en Royans, Die et sa clairette... Et des rencontres avec des gens du Pays.

Et puis tout ce que chacun et chacune peut avoir envie de proposer.

En espérant vous avoir donné envie de venir vous perdre au fin fond du Vercors.

Michèle Buclon (à laquelle viendront en principe se joindre 2 ou 3 autres retraités de la Drôme pour affiner l'organisation du séjour.)

PRE-INSCRIPTION :

NOM :

PRENOM :

*Prenez date, dès à présent, pour le séjour au CREPS d'Antibes qui est fixé du lundi au 20 juin au dimanche 26 juin 2011.
(Possibilité d'arriver le dimanche 19 juin au soir)*



66% de la cotisation déductible des impôts

IDENTITE sexe F M date de naissance / /19

ETABLISSEMENT D'AFFECTIONATION ou ZONE DE REMPLACEMENT

nom, nom de JF, prénom, ADRESSE, voie, complément d'adresse, code postal et localité

code établissement, nom, voie, code postal et localité, CATEGORIE, SITUATION ADMINISTRATIVE

ENVOI du BULLETIN, adresse personnelle, adresse établissement, @dresse électronique, fixe, mobile

JE CHOISIS DE PAYER, A partir du mois de, PAR: Chèque(s) à l'ordre du SNEP, PAR: Prélèvement(s) automatique(s), Je règle ma cotisation syndicale en, NB: Mise en paiement ou prélèvement les 5 du mois.

COTISATIONS SNEP 2010-2011 table with columns: Catég/Echelon, 1-11 months, and rows for various professions like Prof: EPS, Prof: Hors Classe, etc.

- Prof EPS stagiaire - Prof de Sport stagiaire : 115 €
Agrégré stagiaire : 130€
Tps partiels : selon échelon et prorata de la quotité de service
Abonnement bulletin : non titulaire non réemployé 40€ - Etudiant (fournir un justificatif) 30€ - Autres 60€

Cotisations Retraités

Table with 11 columns for pension monthly amounts and corresponding cotisation rates.

Je ne souhaite pas recevoir de bulletin "papier" et être averti de la parution des bulletins à l'adresse électronique ci-dessus...

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés...

date signature

AUTORISATION DE PRELEVEMENT, N° NATIONAL D'EMETTEUR 5 1 2 4 1 0, NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR, NOM ET ADRESSE DU CREANCIER S.N.E.P., DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER, NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus...